

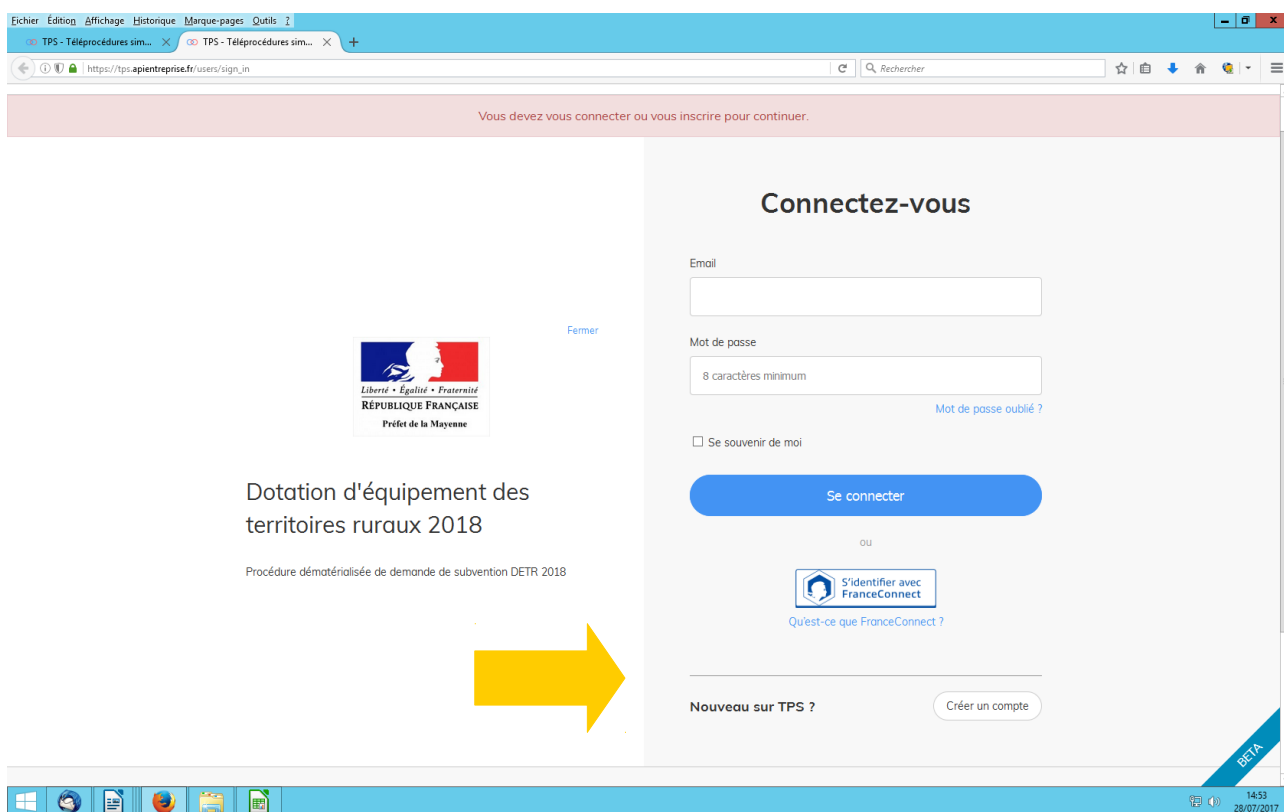
[Découvrez pas à pas la procédure de dépôt de dossier DETR sur TPS](#)

1/ Connectez-vous à la plateforme grâce au lien

<https://tps.apientreprise.fr/commencer/dotation-d-equipement-des-territoires-ruraux-2018>

Vous retrouverez également ce lien dans la circulaire d'appel à projet DETR 2018.

Vous atteignez une page qui vous propose de vous connecter avec un identifiant et un mot de passe. Si vous n'avez **jamais** déposé de dossier sur TPS au titre du contrat de ruralité, **vous devez vous créer un compte.**



Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Connectez-vous

Email

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

ou

[S'identifier avec FranceConnect](#)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Nouveau sur TPS ? [Créer un compte](#)

BETA

Si vous avez **déjà** déposé un dossier sur TPS, **utilisez vos identifiants précédemment créés.**

L'adresse mail à renseigner recevra l'ensemble des notifications de la plateforme. Choisissez de préférence l'adresse de la personne plus particulièrement en charge du dossier et/ou une adresse à laquelle plusieurs personnes ont accès.

2/ Une fois connecté, renseignez le formulaire de demande de subvention

D'abord en vous identifiant avec votre n°SIRET

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://tps.apientreprise.fr/users/dossiers/11448>. The page title is 'Ma procédure' and the main heading is 'Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018'. Below the heading, it says 'Procédure dématérialisée de demande de subvention DETR 2018'. There is a link 'En savoir plus ...'. Under 'Mes informations', there is a text input field containing '24530038900039' and a green 'Valider' button. The footer includes 'SGMAP 2017 - Nouveautés - Statistiques - CGU / Mentions légales - Contact' and a 'BETA' badge in the bottom right corner.

Puis en localisant précisément votre projet en cliquant sur la case « ajoutez une zone » et en utilisant le zoom ou en renseignant l'adresse précise de votre projet.

The screenshot shows the 'Localisation' section of the TPS website. The URL is <https://tps.apientreprise.fr/users/dossiers/11448/carte>. The heading is 'Localisation' and the instruction is 'Positionnez-vous et dessinez sur la carte la zone d'action de votre demande.' There is a green button 'Ajouter une zone' and a search bar 'Rechercher une adresse'. Below the search bar is a map of the region. The footer includes 'SGMAP 2017 - Nouveautés - Statistiques - CGU / Mentions légales - Contact' and a 'BETA' badge in the bottom right corner. An orange arrow points to the 'Ajouter une zone' button, and a red arrow points to the search bar.

Cette étape n'est pas obligatoire pour poursuivre le dépôt de votre dossier. Elle permet néanmoins d'obtenir rapidement l'identification cadastrale de votre projet.

Enfin, en complétant les champs du formulaire de demandeur.

Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la collectivité *

Arrondissement *

EPCI d'appartenance *

Adresse postale *

Adresse mail *

Téléphone *

Nom et qualité du représentant légal *

Nom et qualité du référent en charge du dossier *

Téléphone du référent *

Email du référent *

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet *

Catégorie d'opération de la liste prévue dans la circulaire *

Les champs dotés d'une *, sont **obligatoires**. Vous ne pourrez pas soumettre votre dossier sans les avoir complétés.

Pièces jointes

Note explicative du projet: contexte, objectifs poursuivis, nature et descriptif de l'opération

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Délibération du conseil municipal

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Plan de financement prévisionnel

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Echéancier de réalisation de l'opération et des dépenses

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Programme détaillé des travaux

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Devis descriptifs détaillés par poste de dépense

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Dossier d'avant-projet

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Plan de situation

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Plan cadastral et parcellaire

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Plan de masse des travaux

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Une fois le formulaire renseigné, vous aurez à insérer les pièces-jointes à votre demande.

Vous pouvez ensuite choisir d'**enregistrer votre brouillon** ou de **soumettre votre dossier**

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://tps.apientreprise.fr/users/dossiers/11448/description>. The page title is 'TPS'. The main content area lists several documents, each with a 'Parcourir...' button and the status 'Aucun fichier sélectionné':

- Devis descriptifs détaillés par poste de dépense
- Dossier d'avant-projet
- Plan de situation
- Plan cadastral et parcellaire
- Plan de masse des travaux
- Titre de propriété
- Justificatif de la situation juridique du terrain/immeuble
- Attestation de non commencement de travaux (with a link to 'Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : Télécharger')
- Justificatifs des cofinanceurs

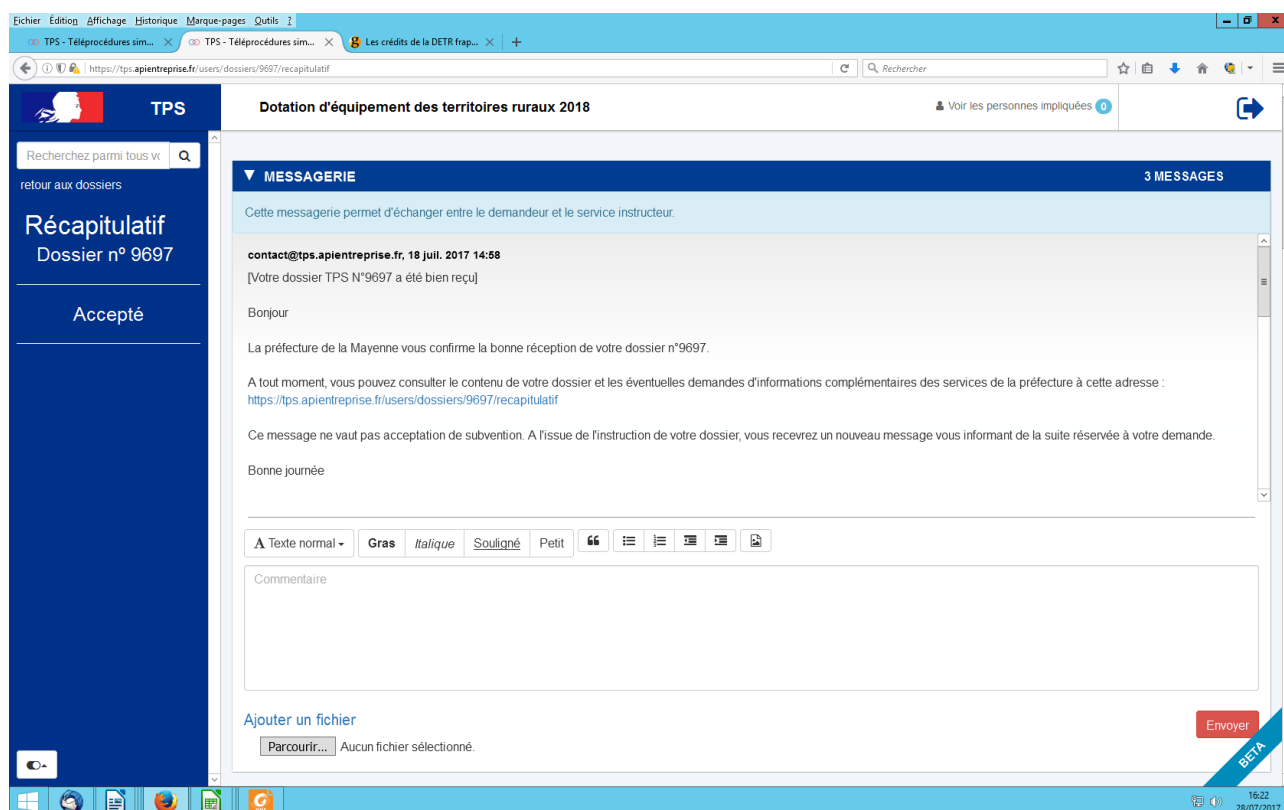
At the bottom right, there are two buttons: 'Enregistrer un brouillon' and 'Soumettre mon dossier'. A note below them states: 'Tous les champs portant un * sont obligatoires.' A 'BETA' badge is visible in the bottom right corner of the page.

Enregistrer un brouillon : permet de sauvegarder le dossier. Toutefois, à ce stade, les services de la préfecture **n'auront pas connaissance du fait que votre dossier est initié sur la plateforme.** Si vous souhaitez compléter votre dossier plus tard, vous aurez accès à votre brouillon enregistré en cliquant sur la **Marianne figurant en haut à gauche de l'écran.**

Soumettre mon dossier : une fois renseigné l'ensemble des champs obligatoires, vous pouvez soumettre votre dossier et ce **même si toutes les pièces nécessaires à la complétude de ce dernier n'ont pas été jointes.** Le fait de soumettre votre dossier permettra aux services de la préfecture de vous accompagner dans sa construction.

Lorsque votre dossier sera soumis vous recevrez un accusé de réception automatique. **ATTENTION :** Ce premier message ne vaut pas accusé de réception de dossier complet et ne vous permet pas de démarrer les travaux.

3/Communiquez avec les services de la préfecture à travers la messagerie



Une messagerie à votre disposition sur la plateforme vous permet d'échanger avec les services de la préfecture. Ainsi, la préfecture vous informera des pièces manquantes à la complétude de votre dossier sur cette messagerie. Cette dernière vous permettra également de faire état des éventuelles difficultés rencontrées.

A travers cette messagerie, il vous sera également communiqué :

- un premier message accusant réception de votre demande
- l'accusé de réception de dossier complet, auparavant transmis par courrier
- la décision d'attribution ou de refus de la subvention.

4/Contacts

En cas de difficulté rencontrée sur la plateforme, vous pouvez vous adresser au bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État de la préfecture :

- Mme Hélène Baudouin. Tél : 02.43.01.52.52
- Mme Fabienne Delhomme. Tél : 02.43.01.52.50
- Mme Isabelle Baudouin. Tél : 02.43.01.52.49